

**MONTLOGNON SIMAEP BP**

**DELIBERATION  
n°2024\_03 du 05 avril 2024  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF  
EXERCICE : 2023**

Nombre de membres en exercice : 10  
 Nombre de membres présents : 6  
 Nombre de suffrages exprimés : 6  
 Votes  
 Contre 0 Pour 6

Date de la convocation 20/03/2024  
 Séance du 05 avril 2024

**AFFECTATION RESULTAT EN  
2024**

Le conseil syndical, réuni sous la présidence de déléguant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		RECETTES OU EXCEDENT
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	
Résultats reportés (1)	280 249,77 €	522 596,47 €	
Opérations de l'exercice	280 249,77 €	242 716,91 €	
Totaux	280 249,77 €	765 313,38 €	
Résultat de clôture (=CA)		<b>485 063,61 €</b>	

(1) déficit ou excédent cumulé 2022 moins 1068/2023

LIBELLE	INVESTISSEMENT		RECETTES OU EXCEDENT
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	
	633 342,52 €	511 849,51 €	
	633 342,52 €	230 600,63 €	
		742 450,14 €	
		<b>109 107,62 €</b>	

au compte 001 investissement dépenses BP 2024

<b>109 107,62 €</b>
---------------------

Besoin de financement  
 Excédent de financement

<b>248 115,35 €</b>
---------------------

Restes à réaliser

<b>169 125,35 €</b>
---------------------

Besoin de financement des restes à réaliser

--

Excédent de financement des restes à réaliser

<b>60 017,73 €</b>
--------------------

Besoin total de financement

--

Excédent total de financement

Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CA/23 et BP/24

**60 018,00 €** au compte 1068 Investissement BP 2024, avec émission titre de recette.

**425 045,61 €** au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2024

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations : Anne-Sophie SICARD, Germano de FREITAS, Bruno SICARD, Alexis PATRIA, Gilles TESSON

Absents ayant donné pouvoir : 0



Pour expédition conforme, Le Vice-Président, Gilles TESSON

*(Signature)*